

CERTIFICAT EN DROIT FISCAL

L'ESDA propose une formation dédiée aux personnes ayant besoin d'un complément de connaissances juridiques dans le domaine fiscal soit dans leur activité professionnelle actuelle (les cours ont lieu le soir et le week-end) soit en complément d'une formation qu'elles suivent en même temps ou encore qui souhaitent se donner toutes les chances de trouver un emploi.

Cette formation est particulièrement prisée et utile par les indépendants, le personnel des fiduciaires, les gestionnaires de fortune, par les entrepreneurs, les conseillers financiers et tout dirigeant d'entreprise soucieux de sa fiscalité ou qui doit conseiller ses clients sur ce plan également.

Les cours offrent un approfondissement spécifique du droit du fiscal des personnes physiques et des personnes morales (sociétés).

CONDITIONS D'ADMISSION

Sur candidature et dans les limites des places disponibles.

PRIX

CHF 2'500

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée de 6 semaines

- 30 heures de formation.
- 2 jours par semaine.
- 5 heures par semaine de 18h à 20h30.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Droit fiscal des personnes physiques
- Droit fiscal des personnes morales
- Fiscalité internationale
- Droit de la TVA et des impôts indirects
- Droit des sociétés
- Forfaits fiscaux



L'ESDA, la première grande école supérieure de droit et d'administration.

Geneva Business Center

Av. des Morgines 12
1213 Petit-Lancy (Genève)

+41 (0)22 808 07 07
info@esda-ge.ch